

Contrat d'assurance prévoyance vie entière – Horizon obsèques assuré par Generali

Mis à jour le 30/06/2025 – Tableaux d'exemples standardisés

Tableau comparatif des cotisations

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple pour une souscription à 70 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :				
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	378 €	1 890 €	3 780 €	5 670 €	7 560 €	9 450 €
Temporaire	25 ans						
	20 ans	417 €	2 085 €	4 170 €	6 255 €	8 340 €	
	15 ans	475 €	2 375 €	4 750 €	7 125 €		
	10 ans	629 €	3 145 €	6 290 €			
	5 ans						
Unique	Une seule fois						

Cotisations hors garantie assistance

Non disponible sur cette offre

Garantie assistance incluse dans le contrat obsèques

	Durée de paiement						
	Viager	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	Unique
Garantie Assistance Cotisation mensuelle	0,38 €		1,33 €	0,92 €	0,67 €		

Tableau comparatif des valeurs de rachat

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple pour une souscription à 70 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	1 078 €	2 081 €	2 866 €	3 439 €	3 848 €	4 133 €	4 320 €	4 642 €	
Temporaire	25 ans									
	20 ans	1 213 €	2 407 €	3 538 €	5 065 €					
	15 ans	1 524 €	3 159 €	5 089 €						
	10 ans	2 336 €	5 122 €							
	5 ans									
Unique	Une seule fois									

Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros
 Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
 N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
 Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
 N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Un contrat Obsèques est un type de contrat d'assurance vie de prévoyance, qui :

- sert avant tout à financer les frais d'obsèques. Tout reliquat restant est réparti entre les bénéficiaires désignés par l'assuré.
- est accessible sans questionnaire de santé.
- garantit le versement d'un capital fixé à l'avance, quelle que soit la date du décès et le montant cotisé. Il y a juste un délai d'attente de 12 mois à compter de la prise d'effet des garanties, où en cas de décès non accidentel, le contrat est considéré caduc et les cotisations nettes de frais et d'assistance sont remboursées à la succession de l'assuré. Ce délai ne s'applique pas pour un décès accidentel...
- repose sur le principe de la mutualisation. Il est possible, au bout d'un certain temps, de payer plus en cotisations que le capital assuré.

La finalité d'un contrat Obsèques étant d'assurer le financement de toute ou partie des frais d'obsèques de l'assuré, ces tableaux :

- permettent de comparer les différents barèmes entre eux et de déterminer celui qui convient le mieux à ses attentes.
- rappellent qu'un tel contrat ne doit être souscrit que pour assurer un capital pour ses obsèques et préserver ses proches le jour venu.
- montrent qu'au regard des montants cotisés, la valeur de rachat ne permet de récupérer qu'une partie des cotisations versées. Elle ne doit être exercée qu'en dernière nécessité.

Une question ? Besoin d'un renseignement complémentaire ? Vous pouvez nous appeler du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 01 53 42 62 20.

L'équipe Prévoyance Fer